
Rapporteur : Monsieur Gilles MAUDUIT

**OBJET : Dénominations de voies et chemins - Giratoires sur la Rcade -
Chemin de la Massonne - Chemin de l'Aiguillon - Chemin de la Maison de
Terre**

Madame, Monsieur,

*Les dénominations de voies, chemins et rond-points permettent de s'orienter et
d'attribuer une adresse officielle.*

*Afin de localiser rapidement les giratoires de la Rcade il importe de les
dénommer.*

*Certains chemins n'ont jamais été dénommés comme le chemin de l'Aiguillon et
le chemin de la Massonne.*

* * * * *

VU les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités
territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal.

VU l'avis de la Commission Cadre de Vie du 24 juin 2009

Le conseil municipal ayant délibéré, décide de dénommer : (voir plans joints) :

rond-point de Varennes le giratoire situé au carrefour de la rocade est et de la voie
d'accès située au sud de la zone industrielle nord

rond-point des Eaux Bues le giratoire situé au carrefour de la rue des Eaux Bues et de
l'avenue Louis Ripault

rond-point de la Désirée le giratoire situé au carrefour de l'avenue Louis Ripault et de la
voie d'accès à la Zone de la Désirée

rond-point de la Grange le giratoire situé au carrefour de l'avenue d'Argenson et de
l'entrée sud-est de la zone industrielle nord

rond-point de la Cousinière le giratoire situé au carrefour de la rue du Docteur Luc Montagnier et de la rocade est

rond-point du Verger le giratoire situé au carrefour de l'avenue du Maréchal Leclerc et de la rocade est à hauteur du parc du Verger

rond-point de Charlet le giratoire situé au carrefour de la rocade est et de la RD 14 (route de Pleumartin)

rond-point de Pouthumé le giratoire situé au carrefour de la rue de Pouthumé et du chemin de la Bergerie

rond-point des Vignes de Targé le giratoire situé au carrefour de la route de Targé et de la route de la Chevalerie

rond-point du Pautron le giratoire situé au carrefour de la rocade est et de l'avenue Jean Mermoz

chemin de l'Aiguillon le chemin qui a son origine avenue de Richelieu et son extrémité à l'autoroute A10 au lieu-dit l'Aiguillon

chemin de la Massonne le chemin qui a son origine avenue de Richelieu et son extrémité à la sortie nord de l'autoroute A10 au lieu-dit Bellevue de la Massonne

chemin des Eglantiers le chemin qui a son origine rue des Charraults et son extrémité rue du Paradis

De prolonger la dénomination de la rue Gilbert BECAUD sur le lotissement "les Jardins de Flore".

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtelleraut
Transmis à la sous préfecture, le 22/09/09
Publié en mairie le 18/09/09

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault